

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité
COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-06-27-015

Séance du 27 juin 2022

Date de convocation : 21 juin 2022

Date d'affichage de la convocation : 21 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Montluel s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Romain DAUBIÉ, Maire.

La séance a eu lieu en public.

PRESENTS : Romain DAUBIÉ, Christian GUILLEMOT, Anne FABIANO, Philippe BELAIR, Aurore SAMIER, Karine GARNIER, Gilbert BARRIQUAND, Mustafa SARIKAYA, Christiane GUERRERO, Laurence RAVEROT, Patrick RENARD, Josette SAVARINO, René BERTRAND, Virginie BECQUET, François CREVOLA, Jean-Paul DA SILVA, Carine MOUSTAUD, Corinne DEBARREIX-PAGE, Maryse PACCARD, Manon RIGOLLIER, Inès DUBOIS, Jean-Claude PERON, Nathalie MONDY, Amara BOUDIB.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Franck GENILLON (procuration à Virginie BECQUET), Irène TOST (donne procuration à Romain DAUBIE) Christian PRADIER (procuration à Mustafa SARIKAYA), Pascal JUSSEAUME (procuration à Anne FABIANO), Jean-Luc CHARVET (procuration à Karine GARNIER),

SECRETAIRE DE SEANCE : Anne FABIANO

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents :

Pouvoirs : 5

Objet : Subvention d'équipement à l'EHPAD des Tilleuls

Monsieur le Maire expose que l'EHPAD des Tilleuls a entrepris la création d'un salon de thé intergénérationnel accolé à l'établissement.

L'objectif est d'ouvrir l'EHPAD des Tilleuls sur l'extérieur avec cette annexe en bordure de la promenade du même nom.

Ce nouveau lieu convivial sera ouvert à toute la population, comme dans un salon de thé traditionnel. Les personnes de tous âges pourront se retrouver, aux horaires d'ouvertures de l'EHPAD.

En contrepartie de la subvention, il est demandé à l'EHPAD des tilleuls de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à l'aboutissement du projet et de faire apparaître le soutien de la Commune de Montluel sur les supports de communication édités pour promouvoir l'opération.

Vu la demande de l'EHPAD des Tilleuls en date du 19 avril 2022, pour une demande de subvention dans le cadre de la création d'un salon de thé intergénérationnelle ;

Considérant l'intérêt communal de ce projet, notamment en ce qui concerne le lien entre les différentes générations de la ville ;

Il est précisé que les membres du conseil d'administration de l'EHPAD présents au sein du Conseil Municipal ne peuvent prendre part au vote. Monsieur le Maire, Madame Anne FABIANO, Madame Laurence RAVERT ne prennent donc pas part au vote.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité (24 voix) décide :

- D'ACCORDER à l'EHPAD des tilleuls une subvention d'aide à l'investissement exceptionnelle pour l'année 2022, comme suit :

	<i>Nom</i>	<i>Montant inscrit au BP 2022</i>	<i>A adopter par délibération</i>
Investissement	EHPAD des Tilleuls (Subvention d'équipement)	0,00	1 000,00
Somme à valoir	Provision subventions d'équipements	7 000,00	6 000,00

- D'ACCORDER à l'EHPAD des Tilleuls une subvention d'aide à l'investissement d'un montant de 1 000 € pour l'année 2022, à titre exceptionnel ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à mandater cette subvention.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur

Transmise en Préfecture le :
Reçue en Préfecture le :
Affichée le :

Le Maire
Romain DAUBIÉ

Le Maire
Romain DAUBIÉ